



Déclaration préalable au CSA du 13 mars 2025

Territoire de Belfort

« Créations et suppressions de postes »

Madame la Directrice Académique,

C'est devenu une triste tradition d'ouvrir un CSA départemental avec une mesure contre les agents du service public : depuis le 1^{er} mars, le gouvernement a décidé de faire des économies sur le dos des fonctionnaires, en réduisant de 10 % l'indemnisation des arrêts maladie !

Pour les personnels, cette **nouvelle attaque ne viendra que dégrader l'attractivité de métiers déjà malmenés**. Ce n'est que mépris pour le travail que nous effectuons au quotidien afin de maintenir à flot le service public d'Éducation.

La rentrée 2025 s'annonce une nouvelle fois dégradée, avec **l'apparition de plus en plus nette de déserts éducatifs, selon les disciplines et dans certains territoires**. Et ce n'est pas le recrutement à la va vite de personnels contractuels qui est de nature à combler le manque de candidats aux concours !

Il y a bien longtemps que nous n'avons pas eu de tableau avec des créations de postes, offrant des perspectives d'amélioration des conditions de travail et de mutations choisies.

Quant aux compléments de services et aux mesures sur les postes, nous interviendrons au cours de ce CSA pour les situations sur lesquelles nous vous avons déjà alertés en groupe de travail.

Plus généralement, la FSU constate que, si le nombre de compléments de service est relativement stable, leur volume horaire est en diminution, **ce qui dégrade la situation des collègues concernés, obligés de se déplacer pour moins d'heures et de classes**.

En effet, il faut bien garder à l'esprit les **conséquences d'un complément de service sur les conditions de travail** : accroissement des difficultés d'intégration au sein des équipes et de celles du suivi des élèves dans de bonnes conditions. Un service partagé participe à la perte de sens du métier tant la charge de travail est démultipliée (nombres de programmes à préparer, perte de liberté pédagogique, fatigabilité accrue par les temps de transport, nécessité de s'adapter au fonctionnement différent des établissements).

Il ne faut pas non plus oublier que le volume horaire des disciplines peut impliquer des déplacements plus fréquents sur une semaine. **Ces situations ont des répercussions importantes sur la vie professionnelle mais aussi sur la vie privée des enseignant·es et leur pouvoir d'achat, avec la hausse des coûts de transport**.

La FSU dénonce ce recours encore trop fréquent aux compléments de service qui devraient pourtant avoir un caractère exceptionnel.

La FSU dénonce également l'augmentation du nombre de BMP, notamment en Lettres et en Mathématiques, conséquence des mesures du « choc des savoirs ». **La FSU n'a cessé d'alerter et de dénoncer ces conditions de mises en œuvre d'une réforme majoritairement rejetée par nos professions.**

Pour la FSU, il est temps de rompre avec les politiques de dégradation des services publics, et de mettre en œuvre une politique réellement ambitieuse pour tous les élèves et l'ensemble des personnels qui les encadrent. A ce titre, **la FSU rappelle son opposition au financement public des établissements privés, et exige une réelle transparence sur les moyens alloués.**

Enfin, et alors que le manque de contrôle de ces établissements privés est mis en avant, notamment par les affaires de violence à Bétharram, notre collègue public classé REP+ a été injustement attaqué dans les médias, pour une prétendue mise en cause de la laïcité et une mise en danger des élèves. **La FSU s'indigne de cette récupération politique et attend une réponse forte de l'institution.**